Master Tourisme Management des Entreprises du Tourisme Option Tourisme Sportif, Équestre et d'Aventure

Janvier 2021



RAPPORT

Projet d'Etude Appliquée Projet de redynamisation du site de la Chevalerie de Sacé

Création d'un pôle d'animation nature loisirs tourisme dans la forêt communale de Courcy

Enseignant : Sylvine Pickel-Chevalier Sous la direction du PNR Loire Anjou Touraine Avec le concours de la commune de Brain-sur-Allones et le maire Mr Yves Boucher



Table des matières

| Introduction | 3 |
|---|--------------|
| I/ Diagnostic territorial | 4 |
| I.1 Le territoire | 4 |
| I.2 Le tourisme | 7 |
| I.3 Les acteurs | 10 |
| II/ Protocole de recherche | 12 |
| III/ Résultats de nos enquêtes | 14 |
| III.1 Une commune dynamique riche de plusieurs projets | 14 |
| III.1.1 Projet de la commune de Brain-sur-Allonnes: parc de loisir de la Chevalerie | 14 |
| III.1.2 Projets de l'AREGHAT | 19 |
| III.2 Des limites perçues dans son développement | 20 |
| III.3. Une thématique de l'eau pour le moment perçue comme secondaire. | 21 |
| III.4 Conclusions des résultats | 21 |
| III.4.1 L'eau joue un rôle important dans la prise de décision liée à l'implantation du p | orojet 21 |
| III.4.2 Le projet respecte les principes du tourisme durable comme indiqué dans la cheuropéenne du tourisme durable | arte 22 |
| III.4.3 Le projet ne présente pas de sources de conflits | 22 |
| IV/ Nos recommandations | 23 |
| IV.1 Le dossier | 23 |
| IV.2 Concernant le projet de la commune de Brain-sur-Allonnes | 23 |
| IV.2.1 La communication | 23 |
| IV.2.2 Les ressources humaines | 24 |
| IV.2.3 Le changement climatique | 25 |
| V/ Bibliographie | 27 |
| VI/ Annexes | 28 |
| VI.1 Annexe 1 : Grilles d'entretiens avec les acteurs du tourisme de la commune | 28 |
| VI.2 Annexe 2 : Compte rendu entretien avec Gwenaëlle Le Sage, le 2 octobre 2020 | 30 |
| VI.3 Annexe 3 : Compte rendu entretien avec Michel Boucher, le 14 octobre 2020 | 32 |
| VI.4 Annexe 4 - Réunions COPIL | 34 |
| VI.5 Annexe 5 - Echanges avec les acteurs du tourisme | 37 |

Introduction

En septembre 2020, le Parc Naturel Régional Anjou Loire Touraine se joint à quatre universités afin de proposer un projet d'étude appliquée autour du sujet de l'eau au sein de quatre communes du Nord Saumurois. Parmi ses quatre universités, le PNR choisit de travailler avec l'ESTHUA et plus particulièrement avec les élèves de la promotion de Master 2 management du tourisme, option tourisme et loisirs sportifs, dont le campus se situe idéalement à Saumur.

Le projet comporte trois objectifs: 1. Analyser l'impact socio-économique du tourisme au sein des communes; 2. Analyser l'impact environnemental du tourisme, notamment en ce qui concerne la problématique de l'eau et du changement climatique; 3. Proposer des prospectives de développement ou de stratégies futures.

Parmi les quatre communes, nous choisissons de travailler avec celle de Brain-sur-Allonnes. Au travers de notre premier entretien avec Mme Le Sage, chargée du tourisme au sein de la commune, nous apprenons l'existence d'un projet de grande envergure de construction d'un parc de loisir. A partir de là, nous décidons d'axer notre problématique et méthodologie autour du développement du Parc de la Chevalerie de Sacé.

Problématique

Au fil de notre investigation, nous avons cherché à comprendre quels étaient les éventuels problèmes liés à la mise en place de ce parc et quels sont les enjeux du changement climatique dans le cadre de ce projet.

Quels sont les problèmes identifiables liés à la mise en place du parc de loisir et quels en sont les enjeux liés au changement climatique?

Hypothèses

- 1. L'eau joue un rôle important dans la prise de décision liée à l'implantation du projet
- 2. Le projet respecte les principes du tourisme durable comme indiqué dans la charte européenne du tourisme durable
- 3. Le projet ne présente pas de sources de conflits

Méthodologie

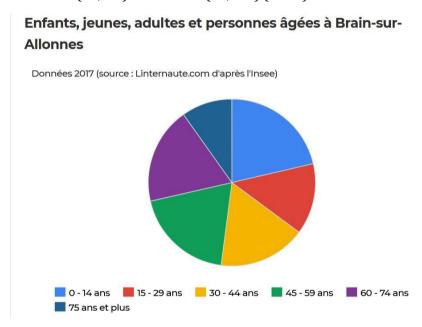
Nous avons procédé à une recherche qualitative sur la commune, en nous renseignant dans un premier lieu sur internet et les nombreuses sources que l'on trouve en ligne. Puis nous nous sommes rendus à Brain-sur-Allonnes afin de rencontrer différents acteurs du tourisme dans la commune et recueillir leurs témoignages. Cela nous a permis de mieux comprendre les enjeux du projet de parc de loisir et d'obtenir des informations sur sa construction. Nous avons ensuite participé à diverses réunions réunissant le PNR, les représentants des communes et des universités, où nous avons pu mettre en commun et échanger nos informations. Enfin, au travers des diverses informations que nous avons récolté, nous avons rédigé nos résultats et recommandations pour le projet de parc de loisir de la commune.

I/ Diagnostic territorial

I.1 Le territoire

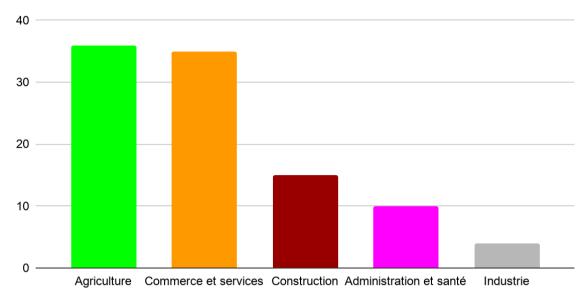
La ville de Brain-sur-Allonnes se situe dans la région des Pays de la Loire, plus précisément dans le département de Maine-et-Loire, entre les villes de Saumur et de Bourgueil, en lisière du grand massif forestier de Courcy. Elle fait partie de l'intercommunalité C.A. Saumur Val de Loire et du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Sa superficie est de 33,32 km2, ce qui représente un habitat concentré de 2.028 habitants en 2012. Depuis 2017, les perspectives sont en évolution. Globalement, la population du village est plutôt âgée, de plus de 60 ans (26,5%) et féminine (50,7 %) (Insee).



Réputée pour l'élevage du vers à soie au XIXème siècle, les activités actuelles de la commune se concentrent principalement sur la culture maraîchère et la viticulture. Notamment avec la culture de la myrtille, qui est l'une des plus importantes de France. En effet, sur 147 établissements présents sur la commune en fin d'année 2010, 36 % relevaient du secteur de l'agriculture (pour une moyenne de 17 % sur le département). Ensuite, on trouve 35 % pour le commerce et des services, 15 % du secteur de la construction, 10 % du secteur de l'administration et de la santé, et pour finir 4 % du secteur de l'industrie (site de la mairie de Brain-sur-Allonnes ; Wikipédia).





Brain-sur-Allonnes est une commune riche en histoire, qui remonte à l'époque du bronze moyen. Dans les deux sites Gallo-Romains qui se trouvent sur le site de la Chevalerie de Sacé, ont été trouvés des caves peintes de haches à talons, qui laisse supposer que la commune était habitée entre 1500-1200 avant Jésus-Christ. Ensuite, la commune sera un chef-lieu de canton jusqu'à la Révolution. L'actuelle Mairie fut construite par Napoléon III, pour y abriter l'une de ses maîtresses. D'importantes familles y ont résidé : la famille Montsoreau, Persac, Ruelle, Marconnay, et de Mme De Tourzel, gouvernante des enfants de Louis XVI.

Elle dispose aussi de monuments du patrimoine historique, notamment la Maison forte datant du XVIe siècle sur le site archéologique de la Chevalerie de Sacé, le Château de la Coutancière (XVe siècle, détruit en 1825, puis reconstruit au XIXe siècle), et le Château de la Chaussée (XIXe siècle). Son église du XIXe siècle, la Fontaine Saint-Maurille, la Fontaine Roseau, le Lavoir du village. Mais aussi la forêt communale de Courcy, avec le sentier Mademoiselle Gabrielle (site de la mairie de Brain-sur-Allonnes; site de l'OT de Saumur).

Au-delà de son histoire, Brain-sur-Allonnes est une commune active et dynamique, notamment avec ses musées qui détiennent de nombreux objets de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui, son Jardin botanique médiéval qui dispose de plus de 700 espèces cultivées à l'époque médiéval, les évènements qui y ont lieu (Fête du muguet, journée d'animation en milieu rural, randonnée des motos anciennes, la Fête de la St Maurille...) et les nombreuses associations qui s'y trouvent (randonnée, cyclo-marche, pêche à la truite) (site de la mairie de Brain-sur-Allonnes).





Carte Google maps

I.2 Le tourisme

La commune de Brain-sur-Allonnes est un territoire attractif qui dispose de nombreux atouts pour le tourisme. On trouve différentes structures qui offrent des prestations touristiques ou du moins qui proposent aux touristes des activités de loisirs.

Pour ce qui concerne l'hébergement, nous trouvons sur la commune, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous (gite de France ; site de la mairie de Brain-sur-Allonnes) :

- Plusieurs gîte ruraux; le Gîte Rural L'Orée d'une capacité de 6 personnes pour 150m2, dans une ancienne grange en pierre de tuffeau du XVIIème siècle; le gîte rural du Haut de Jarry; le gîte rural le Douzilleau; et le gîte rural La Douceur.
- la maison d'hôte Au Barreau, qui dispose de 3 chambres pour 6 personnes, ainsi que d'une maisonnette individuelle tout confort : chambre double et kitchenette équipée ;
- une aire de services et de stationnement pour les camping-cars (20 emplacements gratuits) avec les commodités - eau potable, vidange eau & wc, électricité, paiement par jetons à la mairie ou auprès des commerces.

Dans le patrimoine civil, nous trouvons le château de la Chaussée. Le château, qui accueille une galerie d'art, dispose de cinq chambres pour deux personnes sur le thème des villes italiennes (Rome, Venise, Vérone, Florence, Sienne, Capri), ainsi qu'un gîte pour dix à douze personnes. Il se positionne dans le haut de gamme et attire majoritairement une clientèle étrangère (anglais, néerlandais et allemands). La nuitée comprend seulement le petit déjeuner, ils ne font pas de service de restauration. Cependant, une cuisine équipée et une salle à manger aménagée, situées dans les anciennes écuries du château, sont à disposition des touristes. La structure accueille également les chevaux et attelages pour les étapes. Nous avons réussi à obtenir un entretien téléphonique avec les dirigeants du château, mais pas eu l'opportunité de les rencontrer. Nous avons retenu que pour cette structure en développement qui prévoit de s'agrandir en ajoutant un gîte pour 15 personnes et un salon de thé à ses produits, la covid-19 est une lourde complication qui ralentit fortement leur activité (site du Château de la Chaussée).

On trouve également le château de la Coutancière qui propose des nuitées ainsi que des séjours pour les couples tout au long de l'année dans un cadre luxueux. Il dispose également d'un restaurant, Le Baron, au cœur des salons historiques du château. Nous n'avons malheureusement pas réussi à entrer en contact avec les propriétaires (site du Château de la Coutancière).

En dehors du restaurant du château, il existe un autre restaurant sur la commune qui se nomme le Regain, qui est d'ailleurs noté positivement sur TripAdvisor. Par ailleurs, quelques viticulteurs produisent des vins d'AOC Bourgueil et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, qu'ils vendent en direct.

Pour les activités de pleine nature, il existe plusieurs associations proposant diverses activités telles que de l'équitation, des randonnées pédestres ou cyclistes. Cependant, ces organisations ne s'adressent pas nécessairement aux touristes (site de la mairie de Brain-sur-Allonnes). En effet, en tant que structure privée, le centre équestre de l'Anguillère (voir carte ci-dessous) s'adresse principalement aux propriétaires de chevaux à des fins de pensions. L'écurie de propose pas de balades à cheval (page facebook de l'écurie de l'Anguillère).

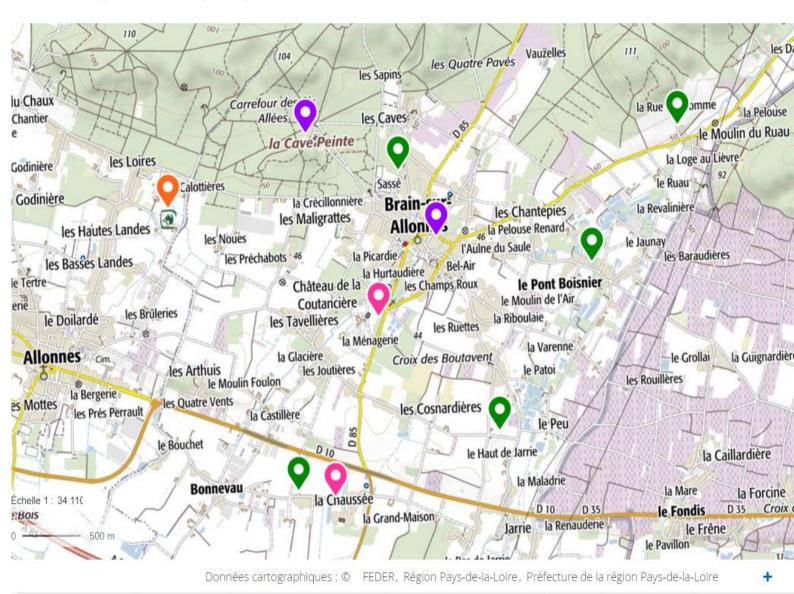
La commune dispose de deux circuits de randonnée : "La forêt de nos ancêtres" et "Le Bois de Cossé" ainsi qu'un sentier d'interprétation, de circuits de 7 à 14 km à vélo, à pied, à cheval, du

sentier de Grande Randonnée à 1 km de la commune... Il y a également la piscine d'été et la base de loisir de la louisière à Mouliherne.

Le site de la Chevalerie de Sacé (voir carte ci-dessous) représente une part importante des activités touristiques de la ville parce qu'elle offre une visite libre aux touristes, pour visiter les ruines de la maison forte construite vers 1290, et leur permet de découvrir ses vestiges à travers les souterrains. Elle est mise en avant sur le site de l'Office de Tourisme de la commune, ainsi que sur celui de la ville de Saumur. Actuellement fermé pour des travaux permettant de donner naissance à un nouveau projet en 2022, le site accueillait la Fête Médiévale annuelle en juillet, portée par l'association AREGHAT pour faire revivre une journée festive du Moyen Âge. Cet événement important, largement reconnu depuis 1984, attirait plus de 2000 personnes chaque année (source wiki-anjou).

Enfin, concernant la problématique de l'eau et le tourisme, nous avons constaté qu'il existe deux cours d'eau à Brain-sur-Allonnes ainsi qu'une source. Malgré un assèchement constaté par les personnes que nous avons rencontré, ni les maraîchers ni les habitants ne s'en plaignent pour le moment. Il est intéressant de noter que le village était auparavant construit sur une zone marécageuse et qu'il a fallu surélever le bourg pour qu'il n'ait pas les pieds dans l'eau - cette problématique ne se pose plus aujourd'hui. En revanche, il existe un problème lié aux incendies, qui sont fréquents. Associé à un assèchement des cours d'eau, cela pourrait devenir un véritable problème dans les années à venir.

Carte des principaux sites et hébergements touristiques sur la commune de Brain-sur-Allonnes (générée sur Geoportail)



Légende:

En vert: camping, gîte et maison d'hôte

Rose: Chateau

Orange: activité sportive

Violet: sites à voir

I.3 Les acteurs

La commune a de nombreux acteurs qui œuvrent au tourisme, ou pourraient être amenés à y œuvrer. En premier lieu, la mairie joue un rôle important, notamment car elle permet d'allouer des budgets au tourisme et de demander des subventions pour financer des projets - dans le cas de Brain-sur-Allonnes, il s'agit de financer le projet de parc de loisir sur le site de la Chevalerie de Sacé. Parmi les membres de la mairie, on retrouve les personnes présentées dans le trombinoscope ci-dessous. Le maire est Yves Boucher depuis 2008. Né en 1948, il en est actuellement à son 3ème mandat et a obtenu 72% des voix lors de sa dernière élection. Il se revendique apolitique et est un cadre retraité de l'industrie, marié avec 5 enfants. Sa campagne "Choisissons notre avenir" traduit un désir de se projeter vers le futur.



La commune compte aussi une commission tourisme, loisirs et culture composée de Sophie Charrier, vice-présidente ainsi que 10 autres membres : Gwenaëlle Le Sage, Béatrice Lévêque, Nathalie Peters, Jacques Lejeune, Annick Boucher, Amélie Jamet, Julien Canonne, Virginie Schaefer, Marie-Annick Moriceau, Sébastien Delaunay. La commission est notamment chargée de l'implémentation du projet de parc de loisir sur la commune.

Parmi les grands acteurs du tourisme sur la commune, on retrouve l'Association de Recherches et d'Etudes Généalogiques, Historiques, Archéologiques et Touristiques (AREGHAT), présidée par Michel Boucher, frère du maire Yves Boucher. Michel Boucher travaille dans le tourisme depuis de nombreuses années et a conçu différents sentiers de randonnée en collaboration avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR). En 1961, il s'intéresse aux recherches historiques et archéologiques de la commune de Brain-sur-Allonnes. Véritable passionné, il a écrit un livre qui présente l'histoire de sa commune : Brain-sur-Allonnes, à travers les âges. Il poursuit dans cette voie tout en se tournant sur la généalogie et le tourisme. Suite à la mise en place des fouilles sur le site de la Chevalerie de Sacé, il a découvert plus de 1500 objets métalliques, 15000 tonnes de céramiques, vitraux et poteries... D'après Michel Boucher, c'est cette découverte qui aurait permis de lancer le tourisme dans le secteur. Aujourd'hui, le rôle principal de l'AREGHAT est de

retracer l'histoire notamment à travers la généalogie. L'association compte 42 membres, avec 12 membres réellement actifs, contre 108 membres il y a quelques années. Ces membres ont en moyenne une soixantaine d'années, on y trouve peu de jeunes. L'AREGHAT s'occupe aussi du Musée archéologique de la ville, où sont exposées de nombreuses pièces trouvées durant les fouilles (entretien avec Michel Boucher).

Diverses associations sont présentes sur le territoire sans cependant directement contribuer au tourisme. On retrouve:

- l'Association de pêche, présidée par Philippe Bourreau;
- l'Association de randonnée, présidée par Marc Fisson;
- l'Ecurie de l'Anguillère, représentée par Catherine Cervia;
- L'Association de chasse, présidée par Régis Tarondeau.

Les différents acteurs que nous avons pu contacter nous ont expliqué que l'activité touristique ne les concernait pas et qu'ils s'adressaient principalement aux habitants de la commune. Cependant, il pourrait être intéressant de mobiliser ces associations à l'avenir dans le cadre d'une potentielle coopération avec le parc de loisir: en proposant des balades guidées ou à poney, par exemple. En ce qui concerne la chasse, elle n'est autorisée qu'une dizaine de jours par an dans la forêt de Courcy et ne représente pas directement de menace ou de danger au tourisme.

Parmi les possibilités d'hébergement, les touristes peuvent être accueillis dans des gîtes, deux châteaux et une maison d'hôte, comme expliqué en partie I.2. Le parc de loisir pourra amener une plus grande visibilité du territoire allonnais et attirer les visiteurs dans ce beau territoire. Les options d'hébergement chez l'habitant et à la campagne sont d'ailleurs de plus en plus prisées par les touristes et le développement d'une offre d'hébergement plus importante pourrait être un atout à l'avenir. On peut penser au projet de Center Parc sur la commune de Gennes, par exemple, qui bien qu'il fasse polémique prouve qu'il existe un intérêt pour les communes avec un beau patrimoine naturel.

Enfin, en dernier lieu, les maraîchers et agriculteurs jouent leur rôle dans l'implantation touristique au sein de la commune, notamment en termes d'utilisation de l'eau. En effet, d'après nos entretiens avec les acteurs de Brain-sur-Allonnes, bien que l'eau ne soit pas un problème direct, l'utilisation qu'en font les agriculteurs est intensive et l'utilisation de produits non écologiques peut causer des problèmes, comme c'est le cas par exemple au Château de la Coutancière. Par ailleurs, d'après Michel Boucher et Gwénaëlle le Sage, le niveau d'eau des cours d'eau diminue d'année en année. Si l'eau n'est aujourd'hui pas encore un problème pour le tourisme, elle pourrait le devenir à l'avenir. Il sera alors important de communiquer avec les agriculteurs sur l'utilisation des ressources naturelles.

Sur une autre thématique que celle de l'eau, la proximité des vins Nicolas de Bourgueil représente une belle opportunité pour développer l'œnotourisme; un partenariat avec le parc de loisir peut aussi être envisagé (vente de bouteille de vins, présence lors d'un petit marché estival, par exemple). Cela peut être vrai aussi avec les autres maraîchers et notamment avec les producteurs de myrtille (en ce qui concerne la myrtille, nous vous invitons à vous rapprocher du rapport rédigé par nos camarades sur la commune de Breille-les-Pins, qui ont contacté les producteurs).

II/ Protocole de recherche

Nous avons procédé à une recherche qualitative sur la commune, en nous renseignant dans un premier lieu sur internet et les nombreuses sources que l'on trouve en ligne. Puis nous nous sommes rendus à Brain-sur-Allonnes afin de rencontrer différents acteurs du tourisme dans la commune et recueillir leurs témoignages. Cela nous a permis de mieux comprendre les enjeux du projet de parc de loisir et d'obtenir des informations sur sa construction. Nous avons ensuite participé à diverses réunions réunissant le PNR, les représentants des communes et des universités, où nous avons pu mettre en commun et échanger nos informations.

Analyse qualitative

- Recherche bibliographique sur la commune de Brain-sur-Allonnes via internet (voir Bibliographie)
- Utilisation de la documentation fournie par Mme Le Sage concernant le projet de Parc de loisir
- Entretiens avec différents acteurs sur la commune. Nous avons échangé avec 8 acteurs de la commune, soit en direct soit par téléphone. Les échanges en direct ont fait l'objet de déplacements au village pendant 2 à 3h puisque nous en avons à chaque fois profité pour visiter les lieux touristiques avec les personnes que nous avons rencontré (voir tableau ci-dessous). Les entretiens téléphoniques ont duré entre 15 et 25 minutes. Les réunions avec les membres du projet (PNR, écoles, représentants des communes) ont duré entre 1h et 2h (voir annexes).

| Nom | Fonction | Comment | Thématiques des questions posées |
|------------------------------|--|--------------------------------------|---|
| Mr Yves Boucher | Maire de Brain sur Allonnes | Entretien téléphonique | Explications de ses attentes par rapport à notre travail. |
| Mme Gwénaëlle Le Sage | Déléguée pôle tourisme culture de la commune | Entretien physique | Présentation de la commune avec ses forces et ses faiblesses, des acteurs qui peuvent être impactés par les problèmes de l'eau et d'autres en lien avec le tourisme. Explication du futur projet qui permettra de dynamiser leur territoire, du lien avec le PNR, la présentation des plans et la visite de la Maison Forte. Explication de notre place au sein du projet et de leurs attentes. |
| Mr Michel Boucher | Responsable de l'association AREGHAT et du musée archéologique | Entretien physique | Présentation de l'AREGHAT, de son histoire et des évènements mis en place. Visite du musée archéologique et explications des œuvres exposées. |
| Mme Cervia Catherine | Responsable de l'Ecurie de l'Anguillère | Entretien téléphonique | Pas un centre équestre ouvert au public, donc ils ne sont pas impactés par le tourisme. Pour l'eau, ils ne voient pas de changement, de plus ils n'utilisent pas les mêmes ressources que celles des cultures agricoles. |
| Château de la Chaussée | Hébergement | Entretien téléphonique | Ils ne font pas restaurant, la majorité de leur clientèle est étrangère (anglais, néerlandais, allemands). Il ne rencontre pas de problème avec l'eau, en revanche, ayant un maraîcher à côté de chez eux, ils n'arrivent pas à faire pousser des légumes dans leur jardin, leurs haies et leur gazon meurent. |
| Château de la Coutancière | Hébergement | Entretien téléphonique et mail | Après plusieurs essais nous n'avons pas réussi à joindre le Château de la Coutancière. |
| Mme Marc Fisson | Association Cyclo marche Brainois | Entretien téléphonique | C'est un groupe qui se rencontre une fois par semaine pour se promener, le tourisme et l'eau n'ont aucune incidence sur leur activité. |
| Mr Philippe Bourreau | Association Pêche | Entretien téléphonique | Après plusieurs essais nous n'avons pas réussi à joindre Mr Philippe Bourreau. |
| Réunion COPIL | Réunion du 2 Novembre | Visioconféren ce | Présentation des avancements des travaux des étudiants des autres facultés, explications des difficultés de certains groupes à joindre les communes et explications pour l'organisation des réunions avec la Covid-19. |
| Réunion COPIL | Réunion du 4 Décembre | Visioconféren ce | Présentation des avancées de chaque groupe. |

III/ Résultats de nos enquêtes

III.1 Une commune dynamique riche de plusieurs projets

La commune de Brain-sur-Allonnes est certes petite mais elle possède de nombreux atouts. D'après Mme Le Sage, elle est très dynamique, possède un milieu associatif riche et varié, un vaste passé historique et un fort potentiel naturel, comme la forêt de Courcy, des milieux protégés et des sentiers mis en valeur par le PNR. Par ailleurs, Mme Le Sage nous a expliqué que la commune avait pour projet l'implantation d'un parc de loisir sur le site de la Chevalerie de Sacé, projet qui sera par ailleurs décrit plus en détail dans la partie suivante. Ce projet, dont le coût s'élève à près de 1,8 millions d'euros d'après Mr Yves Boucher, maire de Brain-sur-Allonnes, est financé en partie par des subventions et en partie par la commune. A ce sujet, Mme Le Sage nous a précisé qu'une personne de la commune avait légué une grosse somme d'argent il y a quelques années pour financer diverses structures au sein du village. Mr le maire nous a par ailleurs précisé qu'un hébergement avec 40 couchages pour accueillir les classes pédagogiques est en train de voir le jour. Ce projet allie un concept nouveau, celui des Parcabouts, avec le respect de l'environnement au sein d'un territoire protégé, celui du Parc Naturel Régional Anjou Loire Touraine.

Parmi les autres dynamiques à retenir de la commune, il y a l'association AREGHAT et son musée de l'archéologie qui est, d'après son président Michel Boucher, la "pièce maîtresse de Brain-sur-Allonnes". Le musée regroupe un très grand nombre de pièces retrouvées sur le site de la maison forte, dont notamment une très grande collection de carreaux qui sont emblématiques de cette demeure du XIIIème siècle. L'AREGHAT a à cœur de développer le tourisme sur la commune et nous a aussi présenté ses projets.

III.1.1 Projet de la commune de Brain-sur-Allonnes: parc de loisir de la Chevalerie

En partenariat avec le Parc Naturel Régional Anjou Loire Touraine, l'agglomération de Saumur, l'office de tourisme et le comité départemental du tourisme, la commune de Brain-sur-Allonnes travaille actuellement à la mise en place d'un pôle d'animation nature loisirs tourisme dans la forêt communale de Courcy. Ce projet a comme objectif de redynamiser la commune au travers d'une mise en tourisme de son patrimoine naturel et culturel.

Les photos suivantes permettent de situer l'endroit où le projet va s'implanter, au sein de la forêt de Courcy et sur le site de la maison forte. Le site attire aujourd'hui quelques 2000 visiteurs par an mais nécessite une remise en état pour continuer à être attractif. De nombreuses constructions vont y voir le jour:

- un pôle d'accueil et d'animation: il permettra d'abriter les visiteurs et d'accueillir les groupes et classes et servira aussi d'espace de restauration et de vente de produits locaux
- un pôle activité ludique: il sera représenté par un parcabout, qui consiste en un des filets tendus entre les arbres pour permettre d'évoluer au-dessus du sol sans harnachement et avec un impact minimal sur les arbres
- un pôle itinérance: l'un des objectifs de ce projet est de pouvoir accueillir les randonneurs sous toutes les formes, que ce soit à pied, à cheval ou à vélo. Pour cela, il est prévu de construire différentes haltes, d'aménager des sentiers de randonnées ainsi qu'un espace camping. La proximité de la route d'Artagnan pour les cavaliers, de la Loire à vélo pour les

- cyclistes et le sentier de Grande Randonnée 36 pour les randonneurs sont des atouts indéniables.
- un pôle culturel: le projet va se construire sur et autour de l'emplacement d'une ancienne maison forte, véritable patrimoine culturel et historique.
- un pôle paysager: il est prévu de réaménager l'ancien jardin médiéval, qui compte de nombreuses plantes et arbres fruitiers. Il est aussi prévu d'installer une petite ferme pédagogique.

Ce projet répond aux attentes de nombreuses parties prenantes:

- les habitants du bassin nord-saumurois: il n'existe en effet à ce jour par de parc de loisir équivalent dans les environs des communes de Brain-sur-Allonnes, Allonnes et la Breille-les-Pins. Il n'existe pas non plus de parcabout dans les environs de Saumur. Le parc de loisir de Brain-sur-Allonnes permet de répondre à une demande de diversification de l'offre de loisir pour les habitants du territoire Allonnais.
- les touristes qui viennent visiter la région et qui recherchent une offre de loisir de plein air qui soit différente de l'importante offre culturelle dont dispose Saumur, notamment avec ses nombreux musées (entretien avec Mme Le Sage; documentation sur le projet de parc).
- les écoles et associations, qui au travers de ce parc de loisirs vont pouvoir proposer des classes vertes et classes découvertes pour initier les enfants aux secrets de la forêt et de l'histoire. Il est important de noter que la commune dispose déjà d'un foyer permettant d'héberger quelque 40 personnes et qui sera mis à disposition pour l'accueil des enfants.
- les randonneurs qui, grâce à ce lieu, vont pouvoir s'y arrêter et trouver les commodités nécessaires au bon déroulement de leur itinérance (aire de camping).
- les sportifs, qui grâce aux aménagements d'itinéraires, vont pouvoir s'entraîner dans un environnement calme, protégé et accessible.

D'après les études menées par différentes structures concernant le projet loisirs tourisme, la fréquentation prévisionnelle a été estimée sur les bases suivantes :

- Pôle activités ludiques (parcabout) : 6000 entrées
- Pôle activités d'animation et pédagogiques : 1000 entrées pour les visites guidées, 1 800 entrées jeune public (accueil de groupes d'enfants durant temps scolaire et temps centre de loisirs) et adultes (sorties) pour les journées animation

En termes de moyens humains, le projet comptera:

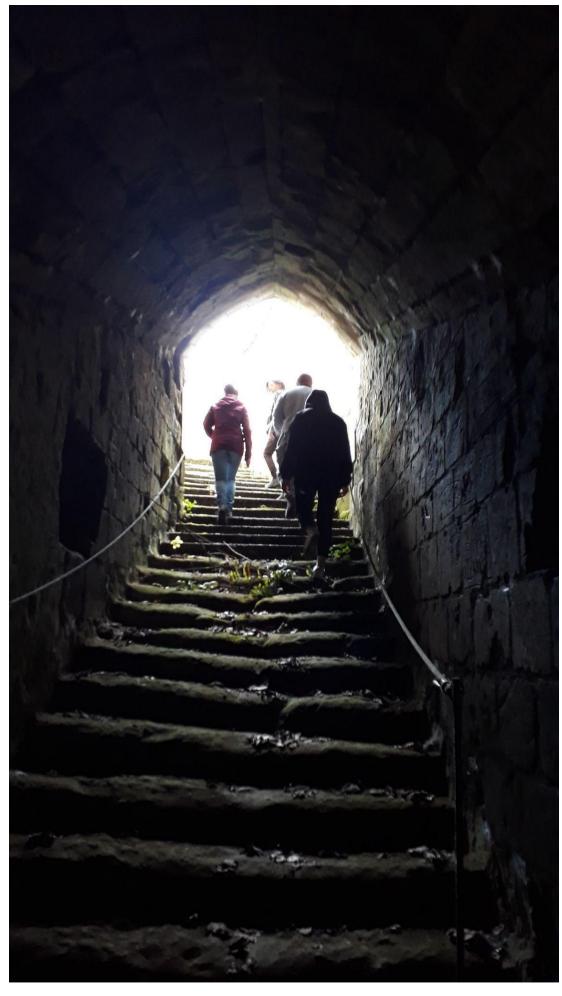
- Un gérant à temps plein pour la gestion et le développement global du site
- 1 poste de salarié sur 8 mois pour l'activité parcabout
- 1 poste de salarié sur 8 mois pour l'activité animation nature
- 1 poste de salarié sur 8 mois pour l'activité restauration/snack

Il est intéressant de noter que le projet s'inscrit aussi dans la charte européenne du tourisme durable, dont les objectifs sont de sensibiliser les visiteurs à la préservation des espaces naturel, la coopération entre les réseaux d'acteurs pour le respect de l'environnement et le développement du tourisme durable de façon à prendre en compte les besoins sociaux, économiques et écologiques du territoire.

Le PNR est agréé au CETD et s'engage à adopter des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement, améliorer ses offres touristiques et soutenir la conservation des patrimoines. D'après le site internet du PNR, cela permet:

- Des avantages économiques, sociaux et environnementaux.
- Davantage d'envergure au niveau national et européen, en tant que modèle d'espace- protégé travaillant en faveur d'un tourisme durable.
- Davantage de crédibilité parmi les éventuelles organisations partenaires de financement.
- Des relations renforcées avec les acteurs du tourisme local et l'industrie touristique.
- De nouvelles idées et améliorations pour le développement du tourisme durable, provenant d'une évaluation interne et externe.
- Des opportunités d'échanges de compétences et d'expériences au sein d'un réseau dynamique d'espaces protégés adhérant à la CETD, dans toute l'Europe.

Les images ci-dessous montrent la visite que nous avons effectué sur le site de la Chevalerie de Sacé avec Mme Le Sage et permettent de mettre en valeur les atouts du futur parc de loisir.



Ci-dessus, la sortie des galeries souterraines qui courent sous la maison forte.



Ci-dessus, le puits près du site de la maison forte.



Ci-dessus, une pièce « secrète » de la maison forte puisqu'elle n'est accessible qu'en passant par les souterrains.

III.1.2 Projets de l'AREGHAT

En parallèle de ce projet de parc de loisir, mené par la commune de Brain-sur-Allonnes et avec le concours du PNR, il nous semble important de mentionner les projets de l'AREGHAT, association qui à ce jour n'est plus partie prenante du projet loisir tourisme. D'après nos échanges avec Michel Boucher, président de l'association, AREGHAT a un projet de réaménagement d'un jardin médiéval à un endroit différent de celui présent sur le site de la Chevalerie de Sacé - nous ne savons cependant pas précisément où ce dernier se trouve. L'AREGHAT nous a présenté plusieurs projets:

- un nouveau jardin médiéval à l'extérieur de la forêt de Courcy
- un itinéraire de visite guidée au cœur du village afin de présenter l'histoire de la commune et de la région et d'expliquer aux visiteurs les particularités patrimoniales de Brain-sur-Allonnes. Michel Boucher nous a expliqué le parcours de l'itinéraire et les différents lieux qu'il souhaitait mettre en avant, ainsi que leurs explications. Il nous a cependant demandé de ne pas partager ces informations ici.
- projet de généalogie: l'association est remontée aux origines de la Chevalerie de Sacé et continue à proposer ses services à ceux qui en font la demande.
- le musée de l'archéologie, qui regroupe 56 ans de travail de fouille sur le site de la maison forte. Au cœur du village, le musée représente un atout culturel et patrimonial pour la commune et gagnerait à être rénové et mis en valeur.
- réanimer la fête médiévale qui connaissait un franc succès: elle commençait le samedi au centre du bourg avec déguisements et défilés, continuait le soir avec un repas médiéval et se terminait le dimanche avec différentes animations et présentations d'associations et de groupes.

Suite à nos échanges avec le maire Mr Yves Boucher, Mme Le Sage et Michel Boucher, nous avons compris qu'il existait une tension entre le maire et le président de l'AREGHAT, qui sont aussi deux frères. Si nous ne souhaitons pas nous avancer sur cette différence, nous pouvons tout de même recommander une médiation entre les deux parties afin de pouvoir travailler ensemble. En effet, les projets de l'AREGHAT et celui de la commune pourraient gagner à travailler ensemble et à mettre en valeur le patrimoine naturel - la canopée de la forêt - et le patrimoine culturel - le passé médiéval et la maison forte - de la commune.



Ci-dessus, notre visite dans le musée archéologique de Brain-sur-Allonnes

III.2 Des limites perçues dans son développement

Malgré les innombrables atouts de la commune, il y a tout de même quelques limites à son développement touristique. En effet, Mme le Sage nous explique que la commune possède actuellement très peu de structures touristiques, notamment en termes de restauration, d'hébergement et d'activité de loisirs, et qu'elle est assez éloignée des circuits touristiques. En effet, le nord Saumurois, dont le territoire Allonnais fait partie, n'est pas, aujourd'hui, une destination touristique. La Loire à vélo, par exemple, longe la Loire sur le versant opposé à celui sur lequel la commune est implantée - logistiquement parlant, on pourrait presque dire que la commune est sur le mauvais bord de la Loire... Autre exemple, la plupart des châteaux de la Loire se dressent le long de la rive gauche de la Loire, tandis que le territoire Allonnais est à droite. C'est donc une faiblesse pour la commune en termes d'attractivité touristique. Une bonne campagne de communication pourra aider à pallier ce problème.

Ensuite, pour en revenir au projet de parc de loisir, Mr Michel Boucher nous a appris que les fondations étaient fragiles et qu'une consolidation serait nécessaire et inévitable si la commune veut éviter les accidents. Par ailleurs, il nous a aussi évoqué la fragilité des arbres. En effet, il creuse les galeries sous la forêt depuis plus de cinquante ans lors de fouilles archéologiques, et nous a affirmé que les arbres ne supporteraient pas le poids des installations qu'impliquent le parcabout.

Nous avons cependant eu un avis inverse de la part de Mme Le Sage, qui nous a parlé d'une étude de terrain sur place dont les résultats ont montré que les arbres étaient capables de supporter les structures du parcabout.

Cela nous amène à considérer une autre faiblesse de la commune, qui est l'évident conflit d'intérêt entre la commune et l'association AREGHAT. En effet, suite à nos échanges avec les différents acteurs de la commune, force nous a été de constater qu'il existait une dissension entre la commune et l'association AREGHAT. Mr le maire nous a expliqué que l'AREGHAT avait été conviée à participer au projet de parc de loisir à sa conception, mais avait répétitivement refusé de s'engager, ce qui fait qu'elle n'est plus partie prenante du projet aujourd'hui. Michel Boucher nous a confirmé cela en nous expliquant qu'il considérait que le projet n'était pas viable, d'autant plus qu'il se sentait lésé par la commune pour avoir privatisé le site de la maison forte où il a conduit des fouilles pendant des décennies. Le PNR agit en tant que médiateur entre les partis, et ne nous pouvons que l'y encourager car nous pensons que l'investissement des deux grands acteurs du tourisme dans la commune ne peut qu'être bénéfique à la bonne réalisation de ce beau projet.

III.3. Une thématique de l'eau pour le moment perçue comme secondaire.

D'après les personnes que nous avons interrogées, il n'y a pas de problèmes liés à l'eau dans le cadre du tourisme sur la commune. Cependant, d'après Michel Boucher, les habitants constatent bien un changement. En effet, il y a quelques années encore, le territoire était entouré de marécages et aujourd'hui, durant les étés de canicule, il y a de plus en plus d'assèchement, même si personne ne s'en plaint pour le moment.

Concernant le tourisme, Michel Boucher nous a expliqué que les visiteurs étaient sensibilisés sur les problèmes liés à l'eau [pendant les visites guidées, NDA]. Parmi les autres acteurs, Mme Fisson (pour l'association de randonnée) et Mme Cervia (pour le centre équestre) ne constatent pas de problèmes liés à l'eau dans leurs activités respectives. Mme Cervia précise d'ailleurs que le centre équestre n'utilise pas les mêmes ressources que les maraîchers et qu'il n'y a donc pas de conflit de ressources.

C'est en revanche le cas pour le Château de la Chaussée, qui déplore l'utilisation de produits nonécologiques dans l'eau des maraîchers. Cette eau arrose en partie leur jardin et tue leur gazon, ce qui est problématique pour un château de leur standing qui vise une clientèle haut de gamme. De leur côté, les maraîchers ne constatent pas de problèmes liés à l'eau pour le moment, d'après Mme Le Sage.

Pour terminer, nous tenons à souligner la fréquence des incendies dont Mme Le Sage nous a parlé, ainsi que le risque d'écroulement des souterrains de la maison forte évoqués par Michel Boucher. Il faudra adresser ces risques à l'avenir pour éviter tout accident une fois le parc de loisir ouvert au public.

III.4 Conclusions des résultats

Pour répondre à nos hypothèses de départ, voici les trois conclusions principales que nous avons tiré de nos résultats:

III.4.1 L'eau joue un rôle important dans la prise de décision liée à l'implantation du projet

Comme nous avons pu le démontrer, l'eau ne pose, pour le moment, pas de problème particulier à l'implantation du projet. Le bâtiment sera conçu pour être en harmonie avec son environnement forestier, c'est-à-dire qu'il sera en bois avec toit de gazon et un récupérateur d'eau pour s'auto approvisionner (notamment pour arroser les plantes ou encore abreuver les animaux).

Si la question de l'eau ne représente pas un problème, le risque d'incendies est, lui, bien réel, comme en atteste l'incendie du 15 septembre dernier. Il nous semble donc primordial de prendre en compte le changement climatique et les canicules des années à venir dans l'implantation du projet (nous vous invitons à lire nos recommandations en partie IV).

III.4.2 Le projet respecte les principes du tourisme durable comme indiqué dans la charte européenne du tourisme durable

D'après les informations que nous avons obtenues auprès de Mme Le Sage, le projet s'inscrit dans une démarche écologique, sociale et économique. Son objectif est d'être en harmonie avec la forêt, de promouvoir l'écologie et le respect de l'environnement et d'y sensibiliser les visiteurs. Le projet permettra des retombées économiques bénéfiques pour le territoire puisqu'il créera de l'emploi et dynamisera la commune. Enfin, ce projet a un volet social puisqu'il vise à accueillir des écoliers et des familles de la région. En instaurant des partenariats avec des producteurs locaux, il contribuera d'autant plus aux retombées économiques et sociales qui peuvent être engendrées par le tourisme.

III.4.3 Le projet ne présente pas de sources de conflits

Comme nous avons pu l'expliquer dans la partie III.3, il existe un conflit entre la commune et l'AREGHAT.

IV/ Nos recommandations

Au vue de nos analyses et de l'études que nous avons menées, nous souhaitons vous transmettre certaines suggestions et recommandations, mais aussi soulever certaines interrogations.

IV.1 Le dossier

Dans un premier temps, nous souhaitons aborder la question de l'organisation et la chronologie apportés à ce dossier. En effet, le contexte actuel a rendu difficile la mise en place de certaines rencontres avec les acteurs locaux, ainsi que la communication avec nos camarades des autres universités. De plus, la densité du travail demandé par ce dossier (terrain + recherche + analyse) a pu parfois être difficile à concilier avec la charge de travail des autres projets universitaires sur un seul semestre.

Il serait donc intéressant d'accorder un temps plus long (deux semestres) à la réalisation du PEA, ce qui permettrait d'approfondir nos recherches, nos échanges avec les autres facultés, mais aussi de multiplier les rencontres avec un maximum d'acteurs locaux. En outre, cela nous permettrait aussi de suivre les évolutions, à la suite de notre analyse et de nos recommandations.

IV.2 Concernant le projet de la commune de Brain-sur-Allonnes

IV.2.1 La communication

Nous avons été missionnés par Mr Boucher (Maire de Brain-sur-Allonnes) et le PNR, pour effectuer une analyse critique de ce projet et de proposer des recommandations. En effet, en tant que futurs professionnels du tourisme, il était intéressant de proposer un regard extérieur sur ce projet, afin de proposer des perspectives d'évolutions.

Pour cela, nous avons eu accès aux documents de présentation officielle, retranscrivant les différents points nécessaires à l'élaboration de ce projet de redynamisation du site de la chevalerie de SACE. A la suite de la lecture, nous avons pu déterminer certains points que nous souhaiterions mettre en avant.

En premier lieu, nous pensons que le projet doit pouvoir se créer une identité forte, afin d'être reconnaissable et reconnu sur le marché. Le projet s'oriente vers deux segments, celui du loisirs, mais aussi de la pédagogie. De plus, les activités qui y sont proposées sont très diverses. Cela est un atout pour attirer un public large. Cependant, qui dit public large dit communication adaptée. En effet, afin de mieux identifier ses clientèles et comprendre comment les attirer, il faut établir quels segments de la clientèle le parc de loisir pourra toucher et ainsi optimiser son positionnement sur le marché. Nous pensons qu'il serait opportun d'identifier la clientèle cible pour chaque activité, et de proposer un plan de communication cohérent et personnalisé. Cette segmentation correspondra au cœur de cible, c'est-à-dire les consommateurs sur lesquels baser votre stratégie marketing.

A ce sujet, nous recommandons une forte communication autour de l'activité du Parcabout. En effet, durant notre premier semestre en Master 2, Fabien a eu l'opportunité d'effectuer une étude de marchés et un questionnaire sur l'ouverture d'un Parcabout dans le

Saumurois. Il en ressort que ce produit est encore très méconnu, mais dès lors qu'il est présenté aux personnes interrogées, celles-ci sont enthousiastes et curieuses. L'idée du parcabout a un fort un fort potentiel d'attractivité. En effet, sur les 465 personnes ayant répondues au questionnaire mis en ligne entre septembre et novembre 2020, 91 % des personnes sondées souhaitaient l'installation de cette forme de structure dans la région Saumuroise. En employant une communication efficace autour de cette activité, cela pourrait être un facteur clé d'attractivité du parc.

Grâce à la visite du site avec Mme Le Sage, nous avons pu voir le futur emplacement du parc de loisir, sa disposition ainsi que les restes de la maison forte. De nombreuses idées nous sont alors venues, notamment en termes d'activités à proposer sur place qui permettraient de booster la notoriété du site et de lui donner vie tout au long de l'année. En effet, la commune de Brain-sur-Allonnes ne se situe pas directement sur les itinéraires touristiques. Cependant, d'après Michel Boucher, la fête médiévale permettait d'attirer beaucoup de monde et était un événement attendu dans le territoire. Le festival de musique Les Débranchés représente aussi un moment clé au sein de la commune, et un partenariat "parc de loisir-Les Débranchés" pourrait être envisagé. Par ailleurs, nous suggérons de créer des événements dynamiques autour des temps forts de l'année, comme Halloween, la Saint-Nicolas, Noël, le Printemps, Pâques, etc. Ces événements ponctuels permettront de dynamiser le site tout au long de l'année, ainsi que la commune. Pour conclure, un petit marché des producteurs hebdomadaires pourrait être un atout, notamment en été.

IV.2.2 Les ressources humaines

Sur un autre sujet, nous avons étudié les éléments fournis par Mme Le Sage concernant le projet et avons quelques recommandations à faire au niveau de la masse salariale prévue. En effet, d'après les documents fournis, seuls trois salariés sont prévus sur l'ensemble de site pour une durée de 8 mois plus un gérant qui sera présent à temps plein. Au vu de notre expérience sur le terrain, cela nous semble trop peu pour pouvoir assurer l'ensemble du travail que demandera le parc de loisir.

- Sur le parcabout: il n'existe à ce jour pas de normes précises sur les parcabouts, qui sont une invention récente et en plein développement. Il faut cependant s'attendre à ce que des normes, notamment en matière de sécurité (solidité des filets, type de filets utilisés, etc), fassent leur apparition dans les années à venir. A ce moment-là, il faudra sans doute embaucher du personnel diplômé, à l'image des accrobranches. D'un point de vue logistique, nous conseillons de prévoir une personne de plus sur le site du parcabout, au moins lors de la haute saison, pour respecter le droit du travail et assurer la sécurité des visiteurs lors de leur parcours dans les arbres, notamment s'il l'affluence est importante.
- Sur l'animation nature: il nous semble concevable de n'avoir qu'une seule personne chargée de l'animation nature, bien qu'il puisse être judicieux d'embaucher une personne de plus lors de la haute saison pour équilibrer les charges de travail.
- Sur la restauration: sachant qu'il n'y a pas d'offre de restauration sur la commune de Brainsur-Allonnes, nous imaginons que les habitants du village seront susceptibles de se rendre au parc de loisir pour s'y détendre mais aussi pour profiter du snack. A ce titre, nous estimons qu'une personne de plus en charge de la restauration pourrait être bénéfique, notamment si l'activité snack est amenée à fonctionner tous les jours. Cela est d'autant plus vrai sur la période estivale.

Nos recommandations sur la masse salariale se basent sur nos connaissances du projet et dépendent, bien entendu, des jours d'ouvertures du parc de loisir et de l'affluence. Si cela nous semble envisageable de n'avoir que quatre employés lors de la basse saison (à condition que le parc ne soit pas ouvert tous les jours, puisqu'il faut respecter des temps de repos obligatoire pour les salariés), cela nous semble en revanche plus compliqué en été. **Nous recommandons donc de réétudier les projets de masse salariale.**

Nous souhaitons ajouter à cela que dans le tableau des charges d'exploitation, le salaire du gérant n'apparaît nulle part. Or, il nous semble important de le prendre en compte.

IV.2.3 Le changement climatique

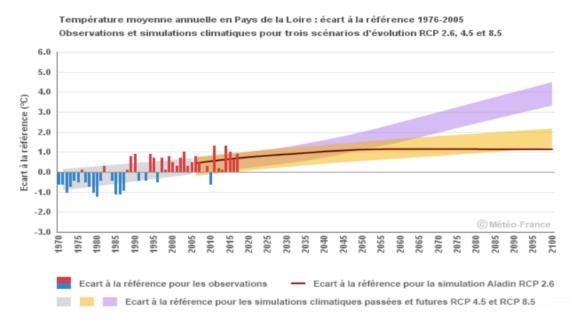
Par ailleurs, suite à nos échanges avec le PNR, Mr Boucher et Mme Le Sage, nous suggérons d'effectuer une analyse en profondeur de la viabilité du terrain et des arbres pour y installer le parcabout. A notre connaissance, l'entreprise Chien Noir est à l'origine du concept de Parcabout et est à même de réaliser ce genre d'expertise. Nous avons vu dans le dossier du projet que le coût du Parcabout avait déjà été calculé mais nous n'avons pas trouvé de mention d'un éventuel examen phytosanitaire, d'où notre recommandation.

Pour faire suite à cette remarque, nous rebondissons sur un autre élément dont le PNR nous a parlé, qui est celui du diagnostic forestier. En effet, il n'existe pas à ce jour de recensement des espèces animales, végétales, minérales et autres sur le domaine de la forêt de Courcy. Faire un diagnostic écologique du territoire permettra de mieux le connaître mais aussi de le protéger et de sensibiliser les habitants et touristes quant à l'importance de sa préservation.

Nous souhaitons souligner l'importance du développement du tourisme durable aujourd'hui, et à quel point le projet de la commune de Brain-sur-Allonnes s'inscrit dedans. Le tourisme durable intègre trois sphères: l'économie, le social et l'écologie. Le projet de parc de loisir est très fortement basé sur le principe écologique, avec des structures en bois qui s'intègrent au paysage et qui respectent la charte européenne du tourisme durable. Afin de contribuer aussi à l'aspect social et économique, nous recommandons d'impliquer au maximum les habitants des communes dans le projet - au travers de projets écoliers, par exemple, ou d'utilisation de la salle en dehors des activités touristiques -, ainsi que de privilégier la vente de produits locaux dans la boutique et l'emploi local.

Si la problématique de l'eau dans le cadre du tourisme ne pose pas d'inquiétude aujourd'hui, nous recommandons tout de même de faire attention aux incendies, notamment dans les années à venir qui seront de plus en plus chaudes et caniculaires. En effet, d'après le site météo france, voici les prévision futures du climat en Pays de la Loire:

- Poursuite du réchauffement au cours du XXIe siècle en Pays de la Loire, quel que soit le scénario
- Selon le scénario sans politique climatique, le réchauffement pourrait atteindre près de 4°C à l'horizon 2071-2100 par rapport à la période 1976-2005
- Peu d'évolution des précipitations annuelles au XXIe siècle
- Poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario
- Assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXIe siècle en toute saison



Carte météo France qui indique les températures annuelles futures en Pays de la Loire

Les années à venir seront de plus en plus chaudes et les périodes de canicule de plus en plus longues, nous conseillons de prévoir dès aujourd'hui des stratégies de préservation de l'eau.

Si l'eau n'est pas actuellement un problème, nous avons constaté que les maraîchers étaient souvent invoqués comme gros consommateurs. Cela ne pose, pour l'instant, aucun souci d'un point de vue touristique. La commune ne connaît pas de problèmes liés à l'eau, même si un dessèchement des cours d'eau a été constaté ces dernières années. Cependant, si l'eau n'est pas un problème d'un point de vue touristique, les incendies sont eux un problème récurrent. Mme Le Sage nous a en effet expliqué qu'il y avait de nombreux incendies dans le secteur de la Chevalerie de Sacé et que de nombreuses bornes seraient installées dans le parc pour prévenir les risques. L'équipe des pompiers est habituée aux feux de forêt. Une augmentation des incendies et un appauvrissement des cours d'eau ne peuvent pas être de bon augure. Si le changement climatique est aujourd'hui irréversible, la prévention est, de son côté, d'actualité. Ainsi, nous pouvons recommander de prévoir la présence d'un pompier sur le site les jours de forte chaleur et d'affluence. Si l'eau n'est pas aujourd'hui vue comme une problématique, elle peut cependant le devenir dans les années à venir, d'autant plus que le projet de parc de loisir peut nécessiter des ressources en eau importantes (alimentation des animaux, arrosage des plantes du jardin médiéval qui pourra devenir d'autant plus important que les canicules vont devenir de plus en plus récurrentes et de plus en plus longues, accroissant par ailleurs le risque d'incendies). Un suivi attentif de la consommation en eau pourra s'avérer nécessaire d'ici l'ouverture

V/ Bibliographie

Pour la partie I sur la commune :

Article de *Brain sur Allonnes*, de l'Office du tourisme de Saumur, site internet : https://www.ot-saumur.fr/BRAIN-SUR-ALLONNES a14473.html

Article Brain-sur-Allonnes de Wikipédia en français, site internet :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Brain-sur-Allonnes

Article Population de Brain-sur-Allonnes (49650) de Linternaute en français, site internet :

http://www.linternaute.com/ville/brain-sur-allonnes/ville-49041/demographie

Mairie de Brain sur Allonnes, site internet : http://brain-sur-allonnes.fr

Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, site internet : https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Gîte de france, site internet : https://www.gites-de-france.com/fr

Géoportail, site internet : https://www.geoportail.gouv.fr TripAdvisor, site internet : https://www.tripadvisor.fr

Les structures:

Château de la Chaussée, site internet : https://passions-art.com/place/chateau-de-la-chaussee

Château de la Coutanciere, site internet : www.chateaudelacoutanciere.com Ecurie de l'Aiguillère, site internet : https://catherinecervia.wordpress.com/

Les entretiens :

Entretien de Madame Gwénaëlle Le Sage, compte rendu rédigé par Louise Thibault, le 2 octobre 2020

Entretien de Monsieur Michel Boucher, compte rendu rédigé par Louise Thibault et Ornella Giglio, le 14 octobre 2020

Entretien de Monsieur Yves Boucher, compte rendu rédigé par Zinnia Guittin, le 11 novembre 2020

Entretiens téléphoniques avec les acteurs de la commune (voir II/Protocole de recherche)

VI/ Annexes

VI.1 Annexe 1 : Grilles d'entretiens avec les acteurs du tourisme de la commune

Pour un entretien avec Monsieur le Maire Yves Boucher le 11 novembre 2020 (entretien téléphonique uniquement, Madame Gwénaëlle Le Sage a représenté le maire)

Petit résumé de ce que nous savons sur lui: 71 ans, 2ème mandat, présent depuis 2014, a reçu 72% des voix, se revendique apolitique, cadre retraité de l'industrie, marié avec 5 enfants, campagne "Choisissons notre avenir"

Identification

- Êtes-vous originaire de la commune ?
- Comment décririez-vous votre commune ?
 - Les forces (tourisme, maraîchage) et les faiblesses (secteurs difficile, conflits d'usages entre tourisme et chasse par exemple)
 - o La population (évolution dans le temps, âge moyen, CSP)
 - o Les activités principales et leur lien potentiel avec le tourisme ?
- En tant que maire, quelles sont vos actions au sein de la commune?
- Cela nous amène à parler du tourisme

Tourisme

- Quelles actions mettez-vous en place pour le tourisme ?
- Quels sont les atouts touristiques du village?
- Quelle est la part du tourisme dans l'économie de la ville ?
 - o Combien vivent du tourisme?
- Percevez-vous une évolution touristique ?
- Quelles attentes avez-vous par rapport à ce que nous pouvons vous apporter ?

Climat

- Quel impact percevez-vous du changement climatique sur les activités du village, notamment touristique?
- Avez-vous mis en place des actions pour l'environnement ? lesquelles ?
- Nous avons vu qu'il y avait eu des incendies sur votre commune, quelles conséquences ontils eu sur votre commune?
- Comment gérez-vous le covid ?
- Qui nous recommandez-vous d'interroger?

Pour un entretien avec Madame Gwénaëlle Le Sage

Identification

- Etes-vous originaire de Brain-sur-Allonnes?
- Depuis combien de temps êtes-vous vice-présidente de la commission ?
- Quelles sont vos missions en tant que Vice-présidente de la commission TLC?

Tourisme

- Pouvez-vous nous parler de l'histoire touristique de la commune?
- atouts, développement, type d'activités (plein air, culturel, religieux, etc)
- les principaux acteurs (chevalerie de Sacé, associations, etc)
- les principaux partenaires (PNR, communes alentours, etc)
- Sur quels projets travaillez-vous actuellement?
- Quelle aide peut-on lui apporter?
- Vers quel type de tourisme vous tournez-vous ? (tourisme durable, tourisme haut de gamme, tourisme transversal / pleine nature, culturel, patrimoine, etc)

Climat

- Quelle est la place de l'eau dans vos projets actuels et/ou futurs?
- Pensez-vous que les préoccupations environnementales peuvent avoir un impact sur la fréquentation touristique ?

VI.2 Annexe 2 : Compte rendu entretien avec Gwenaëlle Le Sage, le 2 octobre 2020

Rencontre à Brain-sur-Allonnes avec la déléguée pôle tourisme culture de la commune à Pôle Loisirs Tourisme. Elle habite dans la commune depuis 25 ans.

Commune:

C'est une commune très dynamique, un passé historique mais pas de patrimoine riche donc ils ouvrent un projet. Très peu de personnes vivent du tourisme dans le secteur.

Milieu associatif très bien représenté, gîtes disponibles, commune investit (40 logements, 2 châteaux avec logements), nature (ex : La Tourbillère des Loges (à vérifier le nom) à milieu protégé), sentiers mis en valeur par le PNR : **forces**

Éloigné des circuits touristiques : faiblesse

Projet : rallonger/rajouter une boucle au circuit de la Loire à Vélo

Dans la forêt de Brain-sur-Allonnes, ils ont découvert des vestiges d'une maison forte (fortifiée) du 12/13ème siècle mais brûlée pendant la Guerre de 100 ans par les Anglais. Il reste cependant des galeries sous la maison (datant des années 60 : il y a eu des fouilles et des archéologues sont venus voir...).

Une association (L'AREGHAT) investit les lieux avec leur fête médiévale tous les ans, ce sont des anciens enfants des années 60 qui ont découvert et qui se retrouvaient dans les galeries étant petits (frère du maire, le maire actuel). L'ancien village a été relocalisé car l'eau était difficile d'accès, il relocalise le village prêt d'une nappe phréatique importante, ils n'ont pour l'instant pas peur du manque d'eau, de plus le projet nécessite pas beaucoup d'eau.

Motivations : association « L'AREGHAT » perd du monde chaque année, ils ont besoin d'un renouveau

Années 2000 : achat de la forêt à projet permet une mise en valeur du lieu

Le bâtiment dans ce projet sera en accord avec la forêt (en bois, toit de gazon, récupérateur d'eau pour s'auto approvisionner...) à permet d'accueillir des classes vertes pour leur apprendre différents sujets tels que la biodiversité, la protection de la nature, le réchauffement climatique et ses impacts...

Ouverture d'un parcabout, d'un jardin botanique (utilisation de plantes rustiques et protégées par les arbres), d'un local à vélo / chevaux (en lien avec les Pins et Allonnes) et d'une ferme à voir.

Projet éventuel futur → Loire à Vélo

Communication:

Ils sont en contact avec le PNR, les gîtes, ils ont toujours bien communiquer dans les alentours

Financement:

Il y a plusieurs années, une personne a légué une grosse somme d'argent pour les jeunes du village de Brain à construction relais jeune, bibliothèque, école de musique et un espace pour les anciens.

Le PNR et la région

Autres:

Les maraîchages et les producteurs de myrtilles estiment qu'il n'y a pas de problème d'eau pour l'instant.

Incendies : très souvent dans le secteur, équipe pompier habituée, des bornes seront installées partout dans le parc

La chasse : réglementation importante : seulement 10 jours de chasse par an à il y a un respect mutuel entre les chasseurs et les promeneurs

"Valorise": projet à récupération anti gaspi des invendus (légumes/fruits)

Arche de vie : entreprise qui produit du vin bio depuis les années 50 à devenu la Vie Claire

Acteurs autres qui peuvent être importants :

- le musée (ancien Office de tourisme) à Michel Boucher dirigeant : plus d'informations sur l'histoire de Brain
- le maire (prendre rendez-vous à l'avance)
- les deux châteaux (Chaussé et Coutancière)
- Festival "les débranchés" → association musicale qui fait des festivals dans la forêt et attire beaucoup de visiteurs

Notre place:

- Étudier le dossier (ce qui nous plaît ou non)
- Apporter de l'aide au niveau de l'environnement
- Proposer de nouveaux produits à mettre en place dans leur projet
- Etudier la mini ferme : cible à atteindre, est-ce nécessaire ?

VI.3 Annexe 3 : Compte rendu entretien avec Michel Boucher, le 14 octobre 2020

Monsieur Boucher est le responsable de l'Association de Recherches et d'Etudes Généalogiques, Historiques, Archéologiques et Touristiques (AREGHAT).

Travaillant dans le tourisme depuis de nombreuses années, il a conçu différents sentiers de randonnée, en collaboration avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR).

En 1961, il s'intéresse aux recherches historiques et archéologiques de la commune de Brainsur-Allonnes. Véritable passionné, il a écrit un livre qui présente l'histoire de sa commune : Brainsur-Allonnes, à travers les âges. Il poursuit dans cette voie tout en se tournant sur la généalogie et le tourisme.

Suite à la mise en place des fouilles sur le site de la Chevalerie de Sacé, il a découvert une ancienne Maison Forte ainsi que plus de 1500 objets métalliques, 15000 tonnes de céramiques, vitraux et poteries... Il a fait la généalogie du Chevalier Sacé.

Cette découverte aurait permis de lancer le tourisme dans le secteur, s'en suivant la création de l'AREGHAT.

Aujourd'hui, le rôle de cette association est de retracer l'histoire notamment à travers la généalogie, et ils font du tourisme quand ils peuvent ou ont les autorisations. Elle compte 42 membres, avec 12 membres réellement actifs, contre 108 membres il y a quelques années. Ces membres sont d'âge moyen de 60 ans, il y a peu de jeunes.

Le Musée archéologique est selon Monsieur Boucher "la pièce maîtresse pour Brain-sur-Allonnes", qui représente 56 ans de travail réuni.

En plus du Musée, l'association a mis en place une fête médiévale qui se tenait chaque année dans la ville et sur le site de la Chevalerie de Sacé. Elle commençait le samedi au centre du bourg avec déguisements et défilés (avec chevaux et tenues traditionnelles) avec un grand repas médiéval le soir (qui terminait souvent vers 2h du matin). Le dimanche la fête débutait à 8 h à la Chevalerie de Sacé, avec différentes animations et présentations d'associations et de groupes, et à nouveau un repas.

Depuis la création de l'agglomération, l'office de tourisme de la ville n'est plus en fonction, ce qui est selon lui négatif pour son travail et les habitants de la commune.

Selon Monsieur Boucher, de nombreuses personnes s'intéressent à la ville de Brain sur Allonnes mais pas forcément pour les bonnes raisons.

Récemment a été décidé la mise en place d'une fête du village sur le site archéologique, ainsi que la création d'un parcabout, annulant la fête médiévale annuelle qu'il organisait. De plus, le jardin botanique qui était tenu par son père (1990), a été démonté et reconstruit ailleurs dans la ville pour laisser de l'espace à ce nouveau projet. Il nous a fait remarquer une diminution de la fréquentation touristique (avant 8000 pers/an) depuis l'arrêt de la Chevalerie de Sacé.

Ce nouveau projet est source de tensions. Selon lui, il n'est pas viable parce que la municipalité souhaite construire un parcabout sur des arbres enracinés sur 50cm de terre au-dessus des galeries souterraines. Il y a 15 jours, il y a eu une visite pour classer la maison comme monument historique et pour restaurer les ruines. Mr Boucher n'y voit pas d'inconvénient mais il pense

qu'avant de restaurer les ruines il faut restaurer les 2 niveaux de galeries souterraines pour éviter un écroulement avec les piétinements des gens.

Pour palier à cette baisse d'activité, il développe un circuit touristique pour présenter le patrimoine de Brain sur Allonnes :

Départ \rightarrow Eglise (présenter sa construction, l'ancienne église détruite, le grand chêne) \rightarrow Arrivée avec la maison forte (pour des raisons de confidentialité, nous ne divulguons pas l'entièreté de l'itinéraire)

Ce projet n'a pourtant pas encore été lancé, parce qu'il manque de moyens financiers pour le réaliser. Il aurait ainsi essayé de rentrer en contact avec le PNR, mais apparemment celui-ci refuse.

En ce qui concerne la problématique de l'eau sur la commune de Brain-sur-Allonnes, il est conscient des problèmes présents mais il n'y a apparemment pas de plainte pour l'instant car il y a très peu d'assèchement. Cependant, dans ses activités, il sensibilise chaque visiteur et parle des problèmes de l'eau lors des présentations / randonnées guidées / visites. Les touristes à Brain sur Allonnes viennent souvent en vélo, ils sont en vacances dans la région ou de passage, et sont souvent âgés de 40 ans et plus.

VI.4 Annexe 4 - Réunions COPIL

Réunion COPIL Lundi 2 Novembre à 14h sur Teams

Avancement des travaux étudiants

Laure Cormier (géographie) \rightarrow ont effectué 4 jours de terrain en Septembre, n'ont malheureusement pas pu séjourner sur place à cause de la crise sanitaire. Cependant, les échanges avec les trois communes ont été très prolifiques (j'ai cru comprendre que nous étions le seul groupe à travailler sur Benais). Diagnostic paysage par les géographes. Prise de contact avec différentes associations \rightarrow problème de la visioconférence qui cause une certaine mise en retrait avec les acteurs. Plateforme mise en place pour échanger avec l'ESTHUA sur Teams.

Elora Fauchery (Polytech) → problématique de l'eau. Déficit de données sur le bassin des trois Rus. Ils ont besoin de se rendre sur place pour compiler les données, ce qui n'est actuellement pas possible à cause du confinement. Leur objectif est de pouvoir proposer des solutions pour combiner activité agricole et ressource en eau. Début de projet compliqué.

Zinnia Guittin (ESTHUA) → diagnostic du tourisme dans les communes. Difficultés pour certains groupes de joindre les maires des communes, notamment pour Benais. Description des avancées déjà obtenues, notamment sur la commune de Brain-sur-Allonnes → problème de conflit existant entre l'AREGHAT et la commune, je demande s' il serait possible d'avoir un avis sur cette question. Je demande aussi s'il serait possible de nous ajouter au groupe Teams dont Laure Cromier a parlé un peu plus tôt car je n'y a pas accès.

Eléa Oliver et Jade Monterlos étaient aussi présentes. Eléa a parlé de ses avancées sur la commune de Breille les Pins et Jade a mentionné les difficultés rencontrées pour obtenir une entrevue avec la maire de Benais → Emmanuelle (du PNR) a partagé avoir du mal elle aussi à la contacter, et a suggéré de continuer à appeler pour entrer en contact.

Emmanuelle (du PNR) suggère alors de partager les travaux étudiants sur le nouveau du PNR et que ce soit le personnel du PNR qui s'occupe de partager les avancées du projet. Le PNR va dédier une page 'Récit de territoire" au projet, avec la collaboration des étudiants qui pourront envoyer des photos et des petits textes que le PNR publiera. Cela permettra de décharger les étudiants, surtout en cette période compliquée, et d'avoir une plateforme visible (aussi bien par les habitants des communes que par les visiteurs du site du PNR).

Retour des élus

Jérôme (je n'ai pas saisi son nom de famille), maire d'Allonnes -> ravi des contacts qu'il a eu avec les étudiants, déplore de ne pas avoir eu contact avec l'ESTHUA cependant (je lui assure que nous relancerons le groupe qui travaille sur Allonnes). Différents projets sont en cours, notamment le projet des Loges et d'un centre équestre à Allonnes. Projet d'aménagement du centre bourg, plus un nouveau logo pour les petites villes de demain.

Gwénaëlle le Sage, représentante du tourisme à Brain sur Allonnes → travail sur l'eau intéressant et important. En ce qui concerne le tourisme, gros projet communal en cours. Pas de conflit avec l'AREGHAT, la commune s'occupe du site de la Chevalerie et l'association conserve le musée. Lien avec la nature et les autres communes importantes. Les échanges avec les étudiants (Saumur et Tours) ont été pertinents, elle a maintenant des attentes de la part des étudiants.

Breille-les-Pins \rightarrow la connexion passait mal, je n'ai malheureusement pas tout saisi à ce moment-là...

Personne ne représentait Benais.

• Organisation avec la covid-19

Très difficile pour les étudiants polytech car impossibilité de se rendre sur le terrain, qui se trouve dans un autre département et est loin de Tours. J'ai proposé de les aider puisque nous ne sommes qu'à 20 min des communes, mais l'aide a été refusée.

Pour le reste, il est recommandé de fonctionner par visio et téléphone.

Calendrier

Une autre réunion pourrait être prévue début décembre, pas encore de date fixe.

18 décembre: les étudiants de Tours présentent leurs résultats

Le PNR souhaiterait savoir ce qu'il en est des étudiants à Saumur - nous n'avons pas encore de date de rendu fixe.

Autre

Les étudiants sont invités à partager leurs avancées avec le PNR pour alimenter le site internet.

Ils sont aussi invités à communiquer avec les élèves des autres écoles pour échanger sur leurs avancées respectives.

Réunion COPIL Vendredi 4 décembre

Pour l'ESTHUA:

Zinnia: Brain sur Allonnes.

Bon compagnonnage avec la commune. Diagnostic territorial et diagnostic touristique et identification des acteurs + visites sur place. Envie de retourner sur Brain sur Allonnes. En lien avec le projet PNR et le projet de halte équestre sur la Breille. Besoin d'hébergements autour de cette halte équestre. Relevé des points forts et quelques points d'interrogation et recommandations. Gwénaëlle Le Sage est toujours disponible pour mettre à disposition des données .

Camille Abgral: Allonnes

Premier diagnostic de la commune + identification des acteurs du tourisme + entretien avec Monsieur Harrault + camping + 2 gîtes et une chambre d'hôtes. Questions sur territoire, gestion de l'eau, évolution du tourisme sur la commune.

Jade: Benais

Diagnostic territorial sur la commune mais peu avancé pour la suite. Attente d'un retour de la responsable de formation pour savoir s'ils donnent suite. Car difficulté de mener en 2 semaines un travail qui aurait dû être réalisé en 3 mois. Du côté de la commune la période a été difficile et plusieurs erreurs de mail (PNR) ont perdu des échanges. Rendez-vous néanmoins possible avec Pierre Nions et Stéphanie Riocreux.

Adele: Allonnes

Diagnostic fait contact avec les professionnels du tourisme pris, en cours de rédaction. Restaurant + Anjou Myrtille et les petits soldats de plomb. Laure Cormier demande d'être mise en contact

avec la personne du groupe qui a échangé avec Anjou Myrtille pour mutualiser les réponses car cet acteur est difficile à joindre.

Calendrier

- Faculté fermée y compris en février (élèves qui ont rendu leurs appartements)
- Retour du dossier initial le 18 décembre prolongé au 3 janvier.
- Possibilité de rencontrer les élus ? non
- Examens début janvier à la rentrée
- Stage immédiatement après.
- Possibilité d'un retour en visio, auprès de la commune d'enquête
- Zinnia disponible tout le mois de janvier car commence son stage en Février
- Camille commence son stage le 11 janvier mais ses collègues commencent en avril

Réunion avec Mme Pickel et le PNR représenté par Florence Busnot-Richard lundi 14 décembre

Madame Pickel rappelle que nous sommes des étudiants en tourisme et que nous ne sommes pas à même de produire de grosses études poussées :

La majeure partie du travail consiste (environ 3/4) à étudier le territoire avec beaucoup d'attention et d'analyses afin de (1/4 restant) propose, suite au diagnostic, des idées ou propositions de mise en tourisme. Le cœur du travail est la recherche et non les propositions.

Mme Busnot-Richard nous invite à nous renseigner sur la charte européenne du tourisme durable afin d'introduire le contexte dans le début de nos dossiers. Cela permettra aussi d'expliquer aux élus l'importance du développement durable.

Après avoir fait part de nos inquiétudes quant à l'ampleur du projet PEA, Mme Busnot-Richard nous dit qu'il faut pouvoir expliquer aux élus, avec tact, que les étudiants ne sont pas un bureau d'étude et que le travail qu'ils fourniront sera à la hauteur de ce qu'ils sont capables de produire en tant qu'étudiants, d'autant plus que les élèves de l'ESTHUA ont moins de temps à consacrer au PEA que les élèves des autres écoles. Nous serons en mesure de leur donner des conseils, qu'il faudra cependant nuancer.

Le PNR attend des élèves qu'ils portent une attention particulière aux notions de changement climatique et à la problématique de l'eau, liés au tourisme.

VI.5 Annexe 5 - Echanges avec les acteurs du tourisme

Nous avons échangé avec des acteurs de la commune que nous avons au préalable identifiés. Nous leur avons posé les deux questions suivantes :

- → est-ce que le tourisme a un impact sur votre activité (positif ou non) et est-ce qu'il pourrait avoir un impact dans le futur ?
- → est-ce que l'eau est une problématique dans votre activité ?

Association de pêche: nous avons appelé Mr Philippe Bourreau mais n'avons pas eu de réponse.

Association de randonnée : nous avons contacté Mme Marc Fisson, qui nous a expliqué que le groupe de randonnée se rencontre une fois par semaine pour aller se promener en forêt. Le tourisme n'a aucun impact sur leur activité, ils ne prennent pas en compte les touristes pour pratiquer. Le manque d'eau n'est pas non plus une problématique.

Château de la Chaussée: nous avons contacté la réceptionniste, qui nous a expliqué que les propriétaires n'étaient pas souvent présents mais qu'elle pouvait répondre au mieux à nos questions. Dû à leur date de fermeture, ils ne pouvaient pas non plus nous rencontrer en présentiel. La château compte 5 chambres de 2 personnes et 1 gîte de 6 personnes. Il existe un projet pour l'an prochain de construire un gîte pouvant accueillir 15 personnes, ainsi qu'un salon de thé. Le château vise le haut de gamme ainsi qu'une clientèle majoritairement étrangère (anglais, néerlandais, allemands). Les petits-déjeuners sont servis sur place mais pas de possibilité de restauration. La covid-19 a été un problème pour eux cette année. Concernant la problématique de l'eau, le château est situé juste à côté d'un maraîcher; cela leur cause des problèmes pour faire pousser des légumes dans leur jardin et cela tue leurs haies et leur gazon car le maraîcher utilise des produits non-bios et des pesticides. Par ailleurs, le maraîcher a épousé une polonaise, il emploie des étrangers car la main d'oeuvre est moins chère, il fait venir des camions non homologués en France et les employés travaillent sans eau et sans toilettes dans des conditions insalubres (il s'agit là du ressenti des employés de l'hôtel).

Château de la Coutancière: nous avons essayé de les joindre par téléphone et par email mais nous n'avons pas eu de réponses.

Ecurie de l'Anguillère : Nous avons eu un contact avec la propriétaire de l'écurie, qui nous a expliqué qu'en tant qu'écurie de propriétaire et non un centre équestre, ils ne sont pas ouverts au public et ne sont donc pas impactés par le tourisme. Ils ne projettent par ailleurs pas de modifier leur activité, ils ne comptent donc pas sur le tourisme à l'avenir. Pour l'eau, ils ne constatent pas de changement et cela ne rentre pas dans leurs problématiques quotidiennes, d'autant plus qu'ils n'utilisent pas les mêmes ressources que les agriculteurs.